

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'EXPERTS-COMPTABLES RETRAITES
200- 216 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Procès-Verbal du conseil d'administration du 1^{er} février 2022

Version V5

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est tenu **en Visioconférence avec le logiciel ZOOM**.

La feuille de présence comportant 17 administrateurs titulaires et 1 suppléant en remplacement de 1 administrateur titulaire et faisant état de 28 voix et 1 invité est validée par le président.

Le Conseil peut délibérer conformément à l'article 9 des statuts précédemment approuvés.

Remarques liminaires faites par Alain Rolland :

- Nécessité de relancer plusieurs fois les associations pour avoir des réponses aux demandes d'informations par courriel de la Fédération. Ces informations sont fournies tous les ans à la même période pour le premier conseil d'administration. Certaines associations ont répondu, d'autres au dernier moment, d'autres même pas. Cette situation ne peut durer.
- Il convient que les associations s'organisent pour transmettre les informations rapidement afin de faciliter la préparation des réunions et limiter voire supprimer les relances. La gestion de 19 associations implique une discipline de chacun.

Puis le Président procède à l'examen de l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation.

♦ Approbation du procès-verbal du Conseil du 25 novembre 2021

Chaque participant a reçu le projet de procès-verbal préparé par la Secrétaire et revu par le Président. Le procès-verbal du CA du 25 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

♦ Actualités du Président

Alain Rolland précise qu'il interviendra au fur et à mesure que seront abordés les points évoqués dans l'ordre du jour.

♦ Effectifs au 31 décembre 2022

Nombre d'adhérents au 1/1/2021	1 863
Entrées	470
Sorties	205
Nombre d'adhérents au 31/12/2021	2 128
Soit une progression de 14 % excellente.	

Constats :

- Progression significative des entrées due principalement à la l'impact de la circulaire de la Fédération envoyée par la CAVEC (une estimation faite par les associations en mars 2021 chiffrait à 270 les adhésions générées par la circulaire pour 470 adhésions pour l'année) et en partie à l'obligation d'adhérer à une association pour souscrire à une mutuelle (Via Santé et Mutualia),
La circulaire sert de rappel (JP Moinard) pour ceux qui n'avaient pas encore payé leur cotisation, et pour d'autres génère des cotisations d'avance (M Rahier).
- Les sorties progressent de 30% (205 contre 158 en 2020).

Taux de pénétration : effectif de l'association au 31 décembre/nombre d'allocataires CAVEC des départements de l'association

1 asso	supérieur à 30 %
4 asso	de 20 à 30 %
4 asso	de 15 à 20 %
6 asso	de 10 à 15 %
4 asso	inférieur à 10 %

Variation des allocataires de la profession des grandes régions (12)

Au 31/12/2020 13 747

Au 31/12 :2021 14 074 soit + 2.4 %

Progression essentiellement en Ile de France : +324 (pour un total de 327) soit + 8.7% pour la région.

Pénétration des associations ECR chez les retraités de la profession des grandes régions (12)

ECR : 2 128 allocataires soit 15,1% des allocataires (14 074) en progression de 1.6 par rapport à 2020 (13,5%)

2 régions	- 10 %
3 régions	de 10 à 15 %
3 régions	de 15 à 20 %
4 régions	de 20 à 30 %

◆ Newsletter ECR n° 1 du 14 décembre 2021

Rapport : destinataires

Destinataires : 9 521

	Retraités	8 558 (retraités pour lesquels la Cavec a le courriel)	
	Réversions	935 (réversions pour lesquels la Cavec a le courriel)	
	Institutionnels	28	
Mails délivrés :	9 050		
Ouvertures :	6 721	Ouvertures traçables	3 217
Nombre de clics :	3 304 soit 41,9%	Nombre de clics uniques :	1 626

Eléments significatifs

- 3 217 ouvertures traçables
- Taux de réactivité de 50.5 % intéressant

Impacts de la newsletter sur les adhérents

- Premier inscrit obtenu via le site internet de la Fédération (Bernard Bouissou)
- Beaucoup de contacts renvoyés dans chaque région (Bernard Mercier)
- 4 nouveaux coachs obtenus (Alain Rolland)
- Taux de pénétration d'ECR au 31 décembre 2021 : 15,1 % par rapport aux retraités de la profession (14 074 allocataires) laissant une marge de progression importante pour nos associations,

Rapport : Liens cliqués : 3304

Principalement : revalorisation des pensions	1489	45 %
Complémentaires santé	519	15.7 %
Loi de Finances	374	11.3 %
DPR	286	8.7 %
Venez nous rejoindre – ASSO	145	4.4 %
Vie des associations régionales	142	4.3 %
La vie d'ECR	136	4.1 %
Audika	121	3.7 %
Autres (qui sommes-nous, aide aux confrères, contacts)	92	2.8 %

Pour mémoire 77 soit 2.3 % ont souhaité se désinscrire

Commentaires : Ces résultats montrent clairement ce qui intéresse les retraités.

Intérêt de la newsletter et à quelle cadence doit-elle être faite (Alain Rolland)

- Newsletter intéressante mais il ne faut pas qu'elle soit trop fréquente pour ne pas « canibaliser » les nôtres, il faut qu'elle soit complémentaire et faire attention à la date de parution (Jean-Paul Moinard et Bernard Mercier),
- La cadence : 2 ou 3 par an au maximum et sous une forme différente (un sujet sur lequel on souhaite communiquer sous forme de texte).
- L'envoi de la circulaire via la CAVEC est à privilégier car elle est reçue par 14 000 affiliés alors que la newsletter n'est envoyée qu'aux 9 000 affiliés qui ont communiqué leur adresse mail (Alain Rolland),

♦ Circulaire

La circulaire comme outil de communication reste fondamentale.

- D'autant qu'un certain nombre ne renouvelle pas leur cotisation (Guy Brodu)
- Bien qu'elle génère une certaine volatilité, mais que se passerait-il s'il n'y en avait pas ? (Alain Rolland)
- D'autres voies doivent continuer à être utilisées notamment via le CRO :
- Communication de la liste des retraités potentiels (Guy Brodu)
- Communication de la liste des actifs de 60/64 ans (Jean-Denis Coudenc, Michèle Rahier)
- En accord avec le CRO lors de la remise des diplômes en Bretagne, un prix est décerné à « un actif retraité » soit par exemple au meilleur coach, soit par tirage au sort.
-

♦ Comptes annuels 2021 et budget 2022 (Thierry Leprince)

Compte de résultat et bilan 2021

La poursuite de la pandémie a continué d'avoir un impact significatif sur les résultats de l'exercice. En effet :

- 3 conseils d'administration ont eu lieu en visioconférence (2 février, 8 avril, 1^{er} juin)
- 2 conseils d'administration ont eu lieu en présentiel et en Visio (15 septembre et 25 Novembre).

Ce qui a eu pour effet de diminuer significativement les frais des conseils par rapport à une année normale.

Le compte de résultat présente un excédent de 18 636 euros (28 110 en 2020 et 8 186 en 2019).

Thierry Leprince commente les postes de charges, de produits et de bilan. Il indique que ces comptes sont susceptibles d'être modifiés pour prendre en compte les avantages en nature de la Cavec, dont nous attendons l'évaluation par la caisse de retraite. Ces derniers se retrouveront, bien évidemment, en charges et produits et seront sans incidence sur le résultat

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité des présents.

Budget 2022

Un budget affichant un déficit de 8 500€ est présenté aux administrateurs. Celui-ci a été établi sur la base d'une année 2022 « normale » non perturbée par la pandémie.

Rappel : cotisation 2022 versée par les associations : 6 euros (5 euros en 2021)
Gratuite l'année de la création de l'association.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des présents

♦ Commandes communication

Pas de réponse de 6 associations, ce qui sans doute signifie qu'elles ne veulent rien... Pour la plaquette ECR, le guide du coaching mémoire et la plaquette coaching, chaque association devra informer Alain Rolland si elle souhaite une modification du nom du référent : président, correspondant coaching, en cas de non-réponse maintien du référent actuel.

Les masques ont eu beaucoup de succès mais compte tenu du contexte actuel, il est préférable de différer une nouvelle commande.

Kakemono association : 2 associations ont souhaité une personnalisation.

♦ Relations avec la CAVEC et les Institutions (CSO, CNCC, Syndicats, CNRPL...)

1 Relations avec la CAVEC

Statistiques (provisaires)

Statistiques concernant les affiliés cotisants 2021/2020 :

- Progression des affiliés cotisants (20 995 contre 20 649) + 1.7 %

avec pour l'effectif féminin (6 196 contre 5 976) + 3.7 % et l'effectif masculin (14 799 contre 14 673) +1 %

- Les salariés (6 350 contre 6 135) + 3.5 % progressent plus vite que les TNS (14 645 contre 14 514) + 0.9 %
- Les CER (cumul emploi/retraite avec des cotisations à fonds perdu) restent presque stables (1 860 contre 1 847) -1 %

Statistiques concernant les allocataires 2021/2020

- Progression des allocataires (14 319 contre 13 957) soit + 2.6 %
- La progression des droits propres (11311 contre 10959) + 3.2 % supérieurs aux droits dérivés (3 008 contre 2 998) +0.3%
- La progression des hommes (9 809 contre 9 560) + 2.6% est comparable à celle des femmes (4 510 contre 4 397) +2.6%
- La moyenne d'âge des allocataires est de 74 ans

Revalorisation des pensions (rappel du PV du 25/11/2021 Page 1)

L'article Histoire d'avenir du 30 décembre 2021 paru dans la newsletter de la CAVEC est intéressant mais fait l'impasse sur l'impact de l'inflation sur la revalorisation des retraites sans doute volontairement. Si l'inflation est de l'ordre de 5 % en 2022, que va faire la CAVEC en septembre pour la revalorisation des retraites et des cotisations ?

Situation financière au 31 décembre 2021

- Réserves : 2 127 millions d'euros (environ 10 ans de réserves) soit une progression de 10 %. Très bonne progression compte-tenu de l'obligation d'avoir en **investissement** au moins 34% d'obligations et moins de 20% en immeubles.
- Diminutions des créances affiliés (75 M d'euros à 64 M d'euros)

RGCU

- Accord de la CAVEC pour le concentrateur de la CNAVPL donné sous réserve que l'autonomie de gestion de la caisse soit respectée notamment en ce qui concerne la liquidation des retraites.
- Lieu du moteur de calcul ? : statut quo en principe jusqu'aux élections.

2 Relations avec les Institutions (Alain Rolland)

Rencontre le 27 janvier 2022 avec Jean-Louis FLABEAU, président de ECF Alain Rolland et Michèle Rahier – points évoqués

- Présentation d'ECR
- Stand au congrès d'ECF à Biarritz le 20 et 21/06/2022
- Encart dans la revue d'ECF sur la Fédération et/ou le coaching mémoire en mai
- Rappel des précédentes élections CAVEC/Bureau CAVEC. Prendre contact très en amont pour les prochaines
- Pas d'aide financière à espérer
- Lien ECR dans le site d'ECF cet été
- Invitation à venir à un CA en présentiel d'ECR

Les deux syndicats nous ont ouvert leur revue pour que nous puissions y publier des articles, ce qui est une très bonne chose pour notre communication, ils nous permettent ainsi de toucher l'ensemble des professionnels. Deux pages sur la

Fédération vont paraître dans l'IFEC MAG de février et un article en mai/juin dans l'Ouverture d'ECF.

♦ **Compte-rendu des commissions et délibérations éventuelles (incluant l'avancement des travaux sur les sites)**

1 Avancement des projets sites

YAPLA : réunion du 31/01/2022 à Paris animée par Bernard Mercier et Jean-Paul Moinard

10 personnes étaient présentes et ont très apprécié la présentation très claire faite par les 2 animateurs ce qui leur a permis d'avoir une bonne vision des possibilités de YAPLA.

Cette présentation :

- + a permis concrètement de voir ce qu'il est possible de faire avec ce logiciel (au départ on n'en connaît pas les avantages et les inconvénients)
- + a le mérite d'être présenté par des personnes qui l'ont mis en place et l'utilisent au quotidien
- + a été diffusée à tous les participants et sera mise sur le site

Il est important d'avancer dans cette réflexion car la transparence est fondamentale pour sécuriser ceux qui sont amenés à choisir un logiciel. A ce jour 3 ou 4 associations sont intéressées par YAPLA, selon le nombre la question de la duplication pourrait se poser.

WIX

- Avancée assez complexe, nous avons des exigences auxquelles WIX ne répond pas (Exemple : absence de blocage quand les adhérents n'ont pas payé leur cotisation)
 - Excellent outil de communication mais pas un outil de gestion. (Michèle Rahier)
- Alain Rolland projette d'organiser une rencontre dans un mois après avoir examiné le produit mis en place aujourd'hui. Certaines associations sont dans l'attente de la présentation de WIX avant de se positionner.

Site de la Fédération

- **Mise à jour faite en décembre (Newsletter ECR)**

- **Constitution d'une base documentaire**

L'objectif est de constituer une petite base documentaire régulièrement actualisée sur certains sujets pouvant intéresser les retraités (réflexion, études, webinaires, liens pour obtenir de l'information...) cette base documentaire pouvant être utilisée par les associations (directement en alimentant leur site ou comme source d'information pour leurs adhérents...). Chaque thème pourrait être piloté par un responsable qui constituerait la base de ce thème et le tiendrait à jour de l'actualité. Restez simple, pratique, utile pour le retraité. Deux associations ont répondu au mail du président. (Alain Rolland)

Un débat s'instaure sur le sujet. Peu de volontaire pour démarrer. **Mais les participants sont d'accord pour consacrer un budget à la constitution de cette base. (Vote à l'unanimité)**

2 Points sur les offres santé

- Offre mutuelle via santé

Rappel des informations communiquées au Conseil d'Administration du 25 novembre 2021 (page 7) notamment l'augmentation significative des tarifs (10 % en 2021, 10 % en 2022 après négociation)

En synthèse, l'amélioration du résultat (déficiaire en 2019 de 28 Keuros, en 2020 de 21Keuros) ne peut passer que par le développement de l'effectif notamment dans les régions où il n'y a pas d'adhérents.

Jean-Paul Moinard : personne n'adhère malgré la communication faite, je ne sais pas pourquoi.

- Offre Mutualia

A ce jour nous n'avons pas reçu d'informations en 2022 notamment sur les tarifs d'où la difficulté de certaines associations de communiquer sur l'offre des 2 mutuelles en même temps (dont ECR Rhône Alpes)

Alain Rolland va les relancer

- Offre AUDIKA

Rappel des informations communiquée au Conseil d'Administration du 25 novembre 2021 (page 7) notamment la communication par les associations de l'offre AUDIKA à tous leurs adhérents. A ce jour 10 associations ont fait l'envoi et 3 vont le faire. 6 associations n'ont pas répondu au mail du président !! Nous devons tenir nos engagements. Les associations veulent des offres de service mais lorsqu'elles en ont, elles ne les communiquent pas à leurs adhérents !!!
Les statistiques 2021 sont attendues.

3 Evénements organisées pour les associations régionales

- Loi de Finances 2022 en Webinaire par Jean-Pierre Cossin le 17 février de 14h30 à 17h au CSO en Visioconférence. Le nombre d'inscrits est à communiquer par les associations à Alain Rolland et Michèle Rahier

- **Webinaire sur la gestion de patrimoine** – protection des enfants et des conjoints (à préciser) par Pascal Julien Saint-Amand, notaire le 5 avril 2022 à 14 h au CSO en Visioconférence. Les participants donnent leur accord pour ce Webinaire.

4 Communications récentes ou à venir

- Newsletter du 8 décembre 2021
- Encart dans la Newsletter de la CNCC sur le coaching mémoire (décembre 2021)
- IFEC MAG : 1 page sur la Fédération et 1 page sur le coaching mémoire de la Fédération (à paraître en février)
- Ouverture d'ECF article pour mai 2022
- Circulaire ECR (via CAVEC) – février ou mars 2022
- Newsletter ECR mai ou juin 2022.

Le but de la circulaire est d'attirer des adhésions (Jean-Paul Moinard)

Souhaits de mettre au début de la circulaire « venez nous rejoindre... » et de mettre le nom de Bernard Bouissou pour la partie concernant les mutuelles pour que les adhérents puissent le joindre. Selon Michèle Rahier il faut voir avec Bernard Unal s'il veut que ses coordonnées figurent sur la circulaire.

Alain Rolland rappelle que dans cette circulaire figure les coordonnées du président de chaque région et le montant de la cotisation régionale. En cas de non-réponse des

présidents confirmant les coordonnées et le montant de la cotisation à payer, la circulaire ne partira pas pour les associations concernées.

5 Commission DPR et offre de service : progiciel de gestion personnel : Thierry Leprince

- Une information concernant l'évolution du DPR sera communiquée lors du prochain Conseil d'Administration.
- Le progiciel de gestion personnel est en cours de négociation avec l'éditeur (en principe le cout serait de 10€ par mois)

6 Commission Ecoute Confrères : Bernard Unal

Bernard Unal : pas d'information

Alain Rolland : dernière commission aide sociale- 5 dossiers traités pour un montant global de 6 500 euros environ

Jacqueline Chaillot : 1 dossier a été présenté par un adhérent avec l'aide d'un autre adhérent (1 500 euros)

Alain Rolland : l'aide sociale est à repenser en termes de communication.

7 Commission Coaching mémoire : Alain Rolland

Les statistiques 2021 sont présentées

- 109 coachings ont été réalisés en 2021 (98 en 2020)
- La forte progression de Toulouse a permis d'absorber la baisse de coaching dans certaines associations. D'autres associations ont un nombre de coaching stable ou n'ont pas eu de candidats.
- Le nombre de reports devient important (52)
- Le nombre de collés reste stable
- La note moyenne de 12.2 est un point supérieur à la moyenne nationale.

♦ Questions diverses

- Le relevé de décisions des CA préparé par Alain Rolland et Françoise Grisvard vous a été communiqué pour vous permettre de suivre les décisions prises en Conseil d'Administration.
- Les congrès de 2022 (Rappel)
 - CSOEC : 28 et 30 septembre 2022 à Paris Porte de Versailles
 - ECF : 20 et 21 juin 2022 à Biarritz
 - IFEC : 28 juin et 1^{er} juillet 2022 à Saint Malo (60 ans de l'IFEC)
- Date des prochains Conseils d'Administration
 - Vendredi 8 avril en principe à Paris
 - Jeudi 23 juin en principe à Paris
 - Mardi 13 septembre
 - Jeudi 24 novembre
- La date du conseil décentralisé prévu à Dijon ne peut être encore fixée aujourd'hui compte tenu de l'environnement sanitaire actuel.

Le prochain conseil d'administration se tiendra dans un lieu qui sera précisé ultérieurement. La réunion est close à 17 h 30

Alain ROLLAND
Président

Françoise GRISVARD
Secrétaire